

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 11/02/2013

**Délibération n° D-2013-7**

COMMISSION DE RÈGLEMENT AMIABLE - TRAVAUX RUE THIERS -  
DEMANDE D'INDEMNISATION DE L'EURL DANIEL O  
RESTAURATION POUR LE RESTAURANT LA TABLE DES SAVEURS

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAU, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Jean-Louis SIMON

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

**Pôle Cadre de vie et Aménagement urbain COMMISSION DE RÈGLEMENT AMIABLE -  
TRAVAUX RUE THIERS - DEMANDE  
D'INDEMNISATION DE L'EURL DANIEL O  
RESTAURATION POUR LE RESTAURANT LA  
TABLE DES SAVEURS**

Monsieur Jean-Claude SUREAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération en date du 20 juin 2011, le Conseil municipal de la Ville de Niort a mis en place une commission de règlement amiable pour les travaux du secteur place des Halles/rue Thiers.

Cette commission a pour objet de permettre aux commerçants qui subiraient une perte de chiffre d'affaires en lien étroit avec les travaux de prétendre à une indemnisation. La commission examine les demandes d'indemnisation, les instruit et fait les propositions d'indemnisation des commerçants au Conseil municipal.

Les travaux d'aménagement de la place des halles et de la rue Thiers se sont déroulés du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 4 mai 2012.

La commission de règlement amiable lors de sa séance du 16 janvier 2013 a examiné la demande d'indemnisation déposée le 26 septembre 2012 et complétée le 23 octobre 2012 par l'EURL DANIEL O RESTAURATION pour le restaurant « La Table des Saveurs » situé 9, rue Thiers.

Considérant la perte de chiffre d'affaires de La Table des Saveurs pour son activité restaurant sur la période de travaux de septembre 2011 à mai 2012,

Considérant que les travaux d'aménagement de la rue Thiers réalisés en fin de période ont impacté l'activité restaurant, au regard du chiffre d'affaires de l'année précédente,

Considérant que ces travaux ont été réalisés devant l'établissement à la demande de l'exploitant et que ces travaux ont permis l'installation d'une terrasse extérieure et ont une incidence favorable sur le chiffre d'affaires du restaurant,

La commission a émis un avis favorable pour le versement d'une indemnisation et a proposé une indemnité de 3 000 euros.

Vu l'avis de la Commission de Règlement Amiable en date du 16 janvier 2013,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- arrêter le principe d'une indemnisation et décider d'attribuer une indemnité d'un montant de 3 000 euros à l'EURL DANIEL O RESTAURATION pour le restaurant « La Table des Saveurs » en raison des travaux d'aménagement de la rue Thiers qui se sont déroulés de septembre 2011 à mai 2012 ;
- approuver la convention d'indemnisation à passer avec l'EURL DANIEL O RESTAURATION ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU